

Image not found or type unknown



## Séparation. pour le prêt?

Par **Maksymilien**, le **01/04/2015** à **15:54**

Bonjour,

Avec mon ex compagne , nous avons acheté une maison en commun et nous nous sommes séparés juste après . Pour le prêt je suis emprunteur et elle co emprunteur.la maison est à nos 2 noms mais mon ex veut me céder sa part gratuitement.

Ma question est es que je dois accepter? Et si je la revend juste après comment va se passer le remboursement du crédit? C'est chacun sa part ou c'est moi qui devra tout payer